Liaison 01

Cfdt: RETRAITÉS
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'Union Territoriale des Retraités 01

laisse la place au

Syndicat des Retraités CFDT de l'Ain

Syndicat des Retraités CFDT de l'Ain

15 septembre 2025

N°363

Au sommaire de ce numéro:

Page 1 : Édito
Page 2 :
- Les CCAS, vous connaissez ?

Page 3 :
- Le Syndicat change de Nom

Page 4 :
- Michel Branciard mis à l'honneur

Page 5 :
- S'organiser contre l'extrême droite
- Loi sur la fin de vie, la CFDT interpelle les parlementaires

Page 6 :
- Rencontre locale à Miribel

Page 7 :
- Rencontre locale en haute Bresse

Page 8 :
- Afterwork UTI, les retraités sont au rendez-vous.
- Commission Développement, Bienvenue aux nouveaux adhérents !

Page 9 :
- Semaine Bleue, Réservez votre soirée du 12 octobre !
- Nouvelle rubrique: A voir , à faire, à lire...

Page 10 :
- Loisirs / culture: Retour sur une escapade

Page 11 :
- Les sorties à venir "culture et découverte" 2025

Page 12 :
- Bulletin d'inscription Journée d'accueil des nouveaux adhérents
- Bulletin d'inscription Sorties

Bonne Lecture !

Michel Branciard, Secrétaire Général de la CFDT de l'Ain de 1966 à 74, est mis à l'honneur.
Une passerelle burgienne empruntée chaque jour par de nombreux syndicalistes, porte désormais son nom.

Edito

EN COLERE, LUCIDES, DETERMINES !

Après avoir rechargé les batteries cet été voici donc que la rentrée frappe à la porte. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle frappe fort… Pessimistes ou lucides ? Comment ne pas l'être devant tant de bouleversements sociaux, politiques, écologiques et géopolitiques…
Dans les relations internationales, le respect du droit a partout laissé place à la loi du plus fort. L'Europe a bien du mal à faire entendre une voix cohérente, fracturée par les nationalismes, la montée effrayante des extrêmes droites et toujours avec le conflit de l'Ukraine à ses portes.

En France, face à un gouvernement qui s'entête jusqu'à l'absurde à creuser les inégalités, à ne pas entendre l'aspiration profonde à plus de justice sociale et fiscale, à confondre modernisation et précarisation, la colère trouve là de multiples comburants.
Si nous pouvons partager l'indignation et certaines revendications de mouvements citoyens sans en adopter les méthodes d'actions, la question est : *Que faire de cette colère ?* Comment rester à la fois indignés et lucides, sans céder à une radicalité impuissante ? Sachant que les questions

autour du budget, de ses dépenses et surtout de ses recettes, ne vont pas s'évaporer miraculeusement, que les problèmes de la vie quotidienne (pouvoir d'achat, accès aux soins, aux services publics, cadre de vie, etc.) ne prennent pas de vacances et qu'il faudra bien les résoudre car ce sont toujours les plus fragiles qui paient le prix fort !

Ce n'est pas de blocage en rêvant au grand soir dont nous avons besoin, mais de respect, de dignité et de reconnaissance, conditions indispensables pour vivre ensemble tout simplement.

Une seule voie pour cela : le dialogue social, réel, sincère, exigeant respect entre interlocuteurs et volonté de tous d'explorer les chemins difficiles pour aboutir. C'est tout autre chose que les scandaleuses mises en scène de ce dialogue auxquelles nous avons assisté de la part du gouvernement et surtout du MEDEF qui campe sur des postures idéologiques héritées d'un autre siècle.

Si ce n'est pas le cas, alors oui, la porte est grande ouverte au chaos. En tous cas, la CFDT ne s'y résoudra jamais. Retraités à la CFDT, nous avons l'occasion de prendre toute notre place : En étant solidaires des difficiles combats des salariés, en participant massivement aux initiatives, manifestations décidées par la CFDT et en intersyndicale comme le **18 septembre**. Mais aussi en réaffirmant que les retraités, tout comme les salariés, n'ont pas à servir de variables d'ajustement, tant que cette politique budgétaire profondément injuste ne sera pas remise en cause, pour se tourner vers une répartition enfin équitable, épargnant les faibles revenus et où chacun contribue à proportion de ses moyens. Stop au procès en déni de solidarité envers les jeunes générations : solidaires nous le sommes déjà et prêts à l'être davantage si nécessaire, mais pas sans justice sociale et fiscale !

Dans cette période incertaine et trouble, où tout est possible y compris le pire, restons à la fois indignés, lucides, exigeants sur nos valeurs, et surtout déterminés !

Oui, notre engagement syndical à la CFDT est essentiel pour l'avenir de la démocratie sociale, de la démocratie tout court. Avec vous tous, nous serons au rendez-vous !

Georges Peyrard

Secrétaire Général du Syndicat des Retraités CFDT de l' Ain

CCAS Quézaco ? Tout savoir sur les CCAS : Le 29 septembre 2025

Les Centres Communaux d'Action Sociale sont obligatoires dans les communes de plus de 1500 habitants. Ce qui n'interdit pas leur création en dessous de ce seuil.

Le CCAS est composé en nombre égal au maximum de 8 membres élus en son sein par le conseil municipal et de 8 membres nommés par le maire soit 16 membres + le maire.

Au nombre des 8 personnes nommées par le maire figurent obligatoirement : Un représentant des associations familiales (sur proposition de l'UDAF), des associations de retraités et des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Le syndicat des retraités CFDT de l'Ain ayant le statut associatif peut proposer des personnes aux maires qui seront élus en mars 2026.

Deux adhérents siègent actuellement au Conseil d'administration de leur commune sur proposition de la CFDT retraités. D'autres adhérents siègent sur proposition d'autres organismes.

Le Syndicat organisera prochainement une table ronde avec une militante CFDT retraités de Drôme Ardèche où 35 adhérents CFDT siègent dans les CCAS,

Mireille DEPIT, le maire d'une commune ayant accepté la candidature d'une adhérente CFDT retraités, Pascal COLLIGNON, Maire de Saint Denis en Bugey, un adhérent qui siège au CCAS de sa commune sur proposition de la CFDT retraités, Christian LAMASSE de Saint André de Corcy.

Les adhérents siégeant ou ayant siégé dans un CCAS sont les bienvenus pour témoigner de leur expérience.

La CFDT retraités souhaite proposer des personnes dans les CCAS après les élections municipales de mars 2026. Cette table ronde est une première étape.

Une seconde étape, en novembre 2025, sera proposée aux adhérents qui souhaitent intégrer le CCAS de leur commune pour mieux cerner le rôle et le fonctionnement de l'instance et préparer les arguments à valoriser pour porter les candidatures.

Après leur nomination, les adhérents membres de CCAS seront formés par la CFDT et accompagnés dans leur mandat notamment avec la commission sociale du Syndicat des Retraités CFDT de l' Ain.

Régine MILLET

Les Retraités CFDT de l' Ain changent de nom en 2025 mais conservent leur humour !

Au revoir l'Union Territoriale, bonjour le Syndicat !

L'AG extraordinaire de mai 2025 a tourné la page de l'UTR. Le changement d'appellation a été voté à l'unanimité. Finie l'Union Territoriale des Retraités CFDT de l'Ain, bonjour le « **Syndicat des Retraités CFDT de l'Ain** » ! Cette modification statutaire fait suite au congrès de Carcassonne du 25 mars dernier.

Parmi les autres points abordés, les rapports d'activités et financier ont été votés à l'unanimité, ainsi que le projet de résolution.

Une petite modification a été apportée au 3è alinéa de la partie titrée « La CFDT Retraités de l'Ain poursuit son engagement pour : « Protéger l'environnement et agir pour réduire l'impact négatif des activités humaines sur le climat afin que nos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants **et les générations futures** puissent vivre sans craindre les aléas climatiques (canicules, tempêtes, inondations,) »

Pas d' AG sans élection, c'est donc Rolande Coiffet et Didier Masson qui ont été élus à l'unanimité et rejoignent le conseil du Syndicat.

La matinée s'est conclue avec l'intervention de Charles Sasso représentant l'Union Régionale des Retraités CFDT Auvergne Rhône Alpes.

Après midi sous le signe du **Théâtre** :

Un après-midi sous le signe de l'humour pour parler de choses sérieuses:

« Les années rident la peau.
Renoncer à son idéal ride l'âme »

Anne et **Christophe** de la compagnie Créact'itude, nous ont emmenés au procès de la vieillesse avec la pièce

« Vieillir n'est pas un crime ! »

Les comédiens, au travers de multiples personnages, mettent en lumière le quotidien d'un couple de seniors, leur intimité, leurs joies et leurs doutes mais aussi le rôle des aidants et l'importance des rencontres intergénérationnelles.

Un spectacle satirique mêlant humour et tendresse…

Régine MILLET

MICHEL BRANCIARD, UN MILITANT QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE SYNDICALE BURGIENNE ET FRANÇAISE

Discours CFDT lors de l'inauguration :

Cette idée d'une passerelle aurait certainement plu à Michel tant elle représente un lien entre le syndicalisme dont il fut un pilier local et national et le reste de la cité dont il nous a donné des clés de compréhension.

Michel restera une référence intellectuelle par le nombre et la pertinence de ses ouvrages, notes, conférences, interventions lors de séances de formations, chroniques à la radio. Une dizaine d'ouvrages centrés bien sûr sur le syndicalisme mais également sur des questions fondamentales pour la société française comme la décentralisation, les libéralismes ou la guerre d'Algérie analysée pour ce qu'elle a fait bouger la société française, y compris la CFTC qui se transforme en CFDT en 64.

Michel est d'abord un **professeur de Sciences Naturelles**. Les témoignages de sa rigueur pédagogique ne manquent pas. Cette rigueur, on la retrouve dans ses engagements syndicaux, d'abord au SGEN, le syndicat des enseignants de la CFDT puis à l'interprofessionnel dans l'Ain d'abord, à la Région et à la Confédération ensuite.

C'est d'abord son métier d'enseignement qui l'amène à prendre des responsabilités au SGEN à partir de 1953. Tout d'abord au lycée Lalande, puis au niveau académique et très vite au niveau national. Il se distinguait essentiellement sur la base d'études dont il était prolixe. De 62 à 68, il en produisait jusqu'à 17 par an ; les débats de l'époque pour un syndicalisme très soucieux de donner du sens à l'action, bien au-delà de la défense des intérêts matériels des adhérents. Le débat était vif dans les organisations mais aussi entre les organisations syndicales. Michel maîtrisait tout sur les différences entre l'autogestion yougoslave et la co-gestion allemande, entre ce que l'on pouvait entendre dans les différentes parties des manifs lors des journées nationales d'action des années 70 – 80 « Union, action, programme commun » contre « Union, action, autogestion », y compris dans cette belle ville de Bourg.

Ce travail impressionnant l'a amené au **Conseil Économique et Social** au palais d'Iéna en 1974, jusqu'en 1982. Il était membre de 2 sections, celle des affaires sociales, sanitaires et éducatives et celle des affaires économiques. Tout cela avec une demi-décharge de service à partir de 74. Il faut dire qu'à cette époque-là, le syndicalisme, c'était beaucoup le week-end et plus souvent le dimanche. Quasiment pas de droit syndical et pas encore de RTT.

En 1974, il abandonne ses responsabilités à l'union départementale interprofessionnelle , responsabilités qu'il avait embrassées dès ses prises de responsabilités à Lalande.

Michel était de ceux venus épauler Adrienne Chapez qui a été une véritable développeuse de la CFDT dans l'Ain après-guerre. Elle aussi, y passait ses jours et ses nuits sur les thématiques des entreprises.

Michel est devenu **Secrétaire Général de la CFDT de l'Ain** de 1966 à 74. Outre les responsabilités habituelles d'un secrétaire général d'animation et de cohésion, Michel consacre beaucoup d'énergie à la formation des militants. Ce rôle d'éducation populaire, permet l'éclosion de responsables capables de comprendre et de négocier dans les entreprises. Là encore, c'est souvent le dimanche que ça se joue, bien sûr dans le département, mais aussi dans la région et au niveau national.

Michel est une référence, donc très sollicité. Il est d'ailleurs le **responsable de la commission formation régionale**.

Il est aussi très engagé sur les questions économiques. Cela le conduit à produire des analyses départementales et régionales. Il est très en lien avec les militants d'entreprises pour comprendre ce qui se joue. C'est comme cela que je l'entends un jour me dire que Bourg est bien sûr la première ville du département mais que la seconde est Lyon, puis Genève , Mâcon , Villefranche , … Chambéry , un département sous forte influence de décisions prises ailleurs.

C'est depuis le **SGEN** que Michel appréhende les sujets qui feront l'évolution de la CFTC vers la CFDT en 64. Évolution motivée par la déconfessionnali-

sation **,** mais aussi par une volonté forte de bien distinguer ce qui relève de la décision syndicale et de la décision politique. Dans l'Ain, cela se traduit par une évolution unanime, fruit de discussions ayant permis de se comprendre. La CFTC se reconstruit en 69 à partir de sanatoriums d'Hauteville appartenant au département de la Seine.

Après 74, Michel est surtout actif à Paris. Outre le Conseil Économique et Social, il prend des responsabilités à la confédération comme **rédacteur en chef de la revue « CFDT aujourd'hui »,** revue qui confronte les problèmes du mouvement ouvrier avec les questions de société. Il devient **Secrétaire Confédéral** à mi-temps à partir de 1980, toujours sur les questions des études. Cela renforce les demandes d'intervention dans les formations dans toute la France.

En 1986, pour le 50ème anniversaire de l'union départementale, Michel avait également accepté d'écrire « l'histoire de la CFDT dans l'Ain » .

Nous te disons un grand Merci Michel. Ta distinction au **titre de la Légion d'Honneur** est amplement méritée.

Ton nom sur cette passerelle prolonge ton action au-delà de ta présence physique. Puisse-t-elle interroger et faire découvrir à de jeunes militants passant par là, notre histoire commune dans une période de perte de sens et de montée des individualismes.

Jean Paul Peulet (5 juin 2025)

Face à la montée de l'extrême droite, la CFDT poursuit la résistance !

Rengagez-vous qu'ils disaient !

Lors du congrès du 5 juin à Grenoble, la CFDT Puy de Dôme a réaffirmé la nécessité de s'organiser face à la montée des extrêmes avant qu'ils ne prennent place à la tête du gouvernement.

L'arbre de leurs discours populistes cache la forêt de leurs idées irréalistes et dévastatrices en matière de liberté et de démocratie.

Dans la lignée de la démarche du pacte de pouvoir de vivre, la CFDT passe à l'offensive en créant un réseau officiel de « lutte contre l'extrême droite » et fait appel à toutes et tous pour le construire, l'amplifier et résister collectivement à ce fléau qui gagne insidieusement du terrain sur notre démocratie.

Le Syndicat des Retraités CFDT de l' Ain y contribuera.

Loi sur la fin de vie: Les retraités CFDT de l' Ain interpellent les parlementaires

Madame, Monsieur le Député, Madame, Monsieur le Sénateur,

Participer au débat sur la fin de vie relève de notre responsabilité en tant qu'organisation qui concourt à la construction du bien commun.

Forte de plus de 400 adhérents présents sur tous les territoires des Pays de l'Ain, notre organisation réunie en Assemblée Générale le 20 mai 2025, puis en conseil le 2 juin 2025 tient à vous faire part de sa position.

Comme vous le savez, le 22 janvier, le Premier ministre a annoncé sa volonté de porter, **sur la fin de vie**, non pas une, mais deux propositions de textes devant le Parlement, l'une portant sur les soins palliatifs, l'autre sur l'aide à mourir. Le débat à l'Assemblée nationale a commencé le 12 mai par

l'examen de la **première proposition de loi**. Dans un climat sérieux et apaisé, un accord a été trouvé. Le texte réaffirme en particulier l'obligation de la création d'unités de soins palliatifs dans tous les départements, (déjà dans la loi Leonetti II) Cela n'a pas été suivi d'effet, puisque plus de 20 départements manquent encore de ces structures). Le projet de loi a été **approuvé à l'unanimité** le 16 mai 2025. L'engagement du gouvernement est attendu sur des moyens financiers pérennes

L'examen de la **deuxième proposition** a commencé le 19 mai, dans un climat plus tendu. La loi a été votée en première lecture le 27 mai 2025 par 305 pour, 199 contre et 57 abstentions.

Le rapporteur a cherché à trouver un point d'équilibre, respectant la volonté majoritaire des Français, favorable à l'aide à mourir, position exprimée à plusieurs reprises (notamment dans le rapport de la convention citoyenne sur la fin de vie, organisée à la demande du Président de la République).

À son congrès de Rennes en 2018, la CFDT a affirmé pour chaque citoyen *« le droit à mourir dans la dignité en étant acteur de sa propre mort »*. *La CFDT soutient toute initiative législative visant à faire respecter la volonté des personnes en fin de vie, notamment lorsqu'elle est exprimée dans des directives anticipées* ». Elle a veillé, à chaque étape, à soutenir les initiatives législatives proposées en ce sens. La CFDT Retraités, quant à elle, agit aujourd'hui avec ses partenaires du Pacte progressiste.

Elle tient à rappeler ses positions qui s'appuient sur ses valeurs d'émancipation et de solidarité.

Elle rappelle qu'il s'agit de revendiquer un **droit** pour tous

les citoyens, et la **liberté** pour chacun d'y recourir. Comme pour les autres droits, la **liberté** doit être affirmée : laisser chacun libre de décider de sa mort, pour lui-même, en tant qu'individu. Les conditions d'accès à ce droit sont importantes. La mort idéale est une mort accompagnée, ce qui implique l'attention à l'entourage proche, aux équipes soignantes... Les risques et les dérives sont à mesurer, les cadres juridiques et institutionnels à préciser, les moyens en personnel et en formation à développer.

Elle affirme aussi la nécessité d'**égalité** entre les citoyens, et de résorber, autant que possible, les inégalités entre riches et pauvres, nettement marquées aujourd'hui, quand on regarde la possibilité, pour celles et ceux qui en ont les moyens financiers, de trouver des solutions à l'extérieur de la France, par exemple en Suisse ou en Belgique.

Enfin, ce débat s'inscrit dans le cadre de notre principe d'action : notre **indépendance**. Pour tous les sujets, la CFDT Retraités estime indispensable de distinguer ses responsabilités de celles de l'État, des partis politiques et des confessions religieuses.

Nous sommes **attachés à la laïcité** qui reconnaît et respecte les croyances, mais qui refuse d'inscrire la loi dans le cadre de ces croyances.

Nous vous remercions de prendre en compte l'expression de notre position au moment de votre décision.

Georges PEYRARD
Secrétaire Général

Régine MILLET
Secrétaire Générale Adjointe

25 septembre : Nouvelle Rencontre locale des adhérents

Après Ambérieu, Bresse, Revermont /Val de Saône et une tentative sur Bellegarde, c'est au tour des zones de la **Plaine de l' Ain et de la Cotière** d'être à l'honneur !

Au programme: RV à l' UPI (Union de proximité Interpro) de Miribel (17 rue joseph Carré)

- Échanges sur les attentes et l'actualité sociale.
- Repas en commun dans un restaurant du coin
- Visite du musée Berliet
- Participation à l'after-Work de l' UPI de Miribel

(Fiche d'inscription envoyée aux adhérents de ces deux territoires)

FONDATION DE L'AUTOMOBILE MARIUS BERLIET

Rencontres locales , les Retraités de l'Ain jouent la carte «Proximité»

Rencontre des adhérents sur le secteur de la Bresse, Revermont et Val de Saône

Jean Pierre et Marie nous présentent cette journée un peu particulière et très attendue.

Nous étions une quinzaine avec la présence de 3 responsables du syndicat, Georges Peyrard (secrétaire général), Régine Millet (secrétaire adjointe) et Odile Feliu (membre du conseil).
Tous n'ont pu venir étant pris par des obligations, mais comptent bien participer aux prochaines réunions.
Menu de la journée :
-9h30 : Riches échanges entre participants.
-Midi : Repas de qualité au restaurant des 3 moulins à Mantenay Montlin.
-Après-midi : Visite de la ferme bressane de Montalibord construite vers 1448 à Vescours. Accueil et présentation par Mme Pont, petite fille du premier locataire en 1932 qui deviendra le propriétaire en 1971.

Parmi les thèmes abordés le matin **l'accès aux soins** reste le plus important : manque de médecin référent, délais de prise de RV trop longs chez les médecins, dentistes, ou divers spécialistes.
Le ***Centre Médical de Soins Immédiats*** *(*290 route de Certines 01250 Montagnat, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18h30 et le samedi de 9 h à 12h) apporte une solution ponctuelle *pour ceux qui peuvent se déplacer*. D'autres mesures (comme le **camping-car mobile)** pourraient répondre aux attentes en complément d'une future maison de santé, ceci sous condition bien sûr , que le Conseil Départemental et la Caisse d'Assurance Maladie soient parties prenantes d'un tel projet global de service de santé en proximité et pour tous.
Les **dépassements d'honoraires** ont également été abordés ainsi que le **prix des mutuelles** et la difficulté à établir un réel et fiable comparatif.

Jean Michel Simon est notre référent pour le Syndicat des retraités CFDT de l' Ain, n'hésitez pas à le joindre pour prendre rendez-vous et comparer vos prestations avec la mutuelle MGEN collectif.
Plus globalement, le problème de la **place des personnes à la retraite dans nos villages** a été posée et notamment l'offre de service, les déplacements et l'offre de logement. Des services essentiels avant (si nécessaire) une admission en Établissement Hospitalier pour Personnes âgées Dépendantes.
Autre sujet abordé : **Les CCAS**.
Ainsi, il est apparu important de lister les personnes CFDT présentes dans les Centres Communaux d'Action Sociale, désignées soit par la commune soit par le biais de la CFDT. Notre syndicat pourrait ainsi aborder avec elles , les sujets concernant leurs mandats.
En fin de réunion, toutes et tous ont décidé de renouveler cette opération de proximité afin de poursuivre sur leur territoire ces échanges constructifs. Un objectif a été envisagé : Établir une liste de leurs préoccupations et idées à transmettre au bureau du syndicat des retraités.

Merci au syndicat d'avoir organisé cette journée aussi constructive qu'agréable. La visite de la ferme de Montalibord a été appréciée de tous. Merci au syndicat pour la prise en charge financière de toute cette rencontre.

Un grand merci à :
Jean-Michel Egleme
Jean-Pierre Petit
Marie et Paul Renoud

DEUX RETRAITÉS À UN RENDEZ-VOUS « POST TRAVAIL », ÇA NE S'INVENTE PAS …

Et oui ! nos deux représentants, Irène et Bernard ont pu participer à ce rendez-vous du 3 juillet, nommé « Afterwork » et proposé par l'UTI CFDT 01 .

Un stand, une table, une doc adaptée, un sourire et le tour est joué ! Reste à accueillir les visiteurs CFDT qui acceptent de clôturer leur longue journée de travail par ce moment convivial comme la CFDT aime les organiser.

Gilles Verne en co-organisateur et comme voisins de stand : les syndicats des Services, d'Interco, de la Santé, de l'Enseignement et de la Recherche (ex SGEN) ainsi que d'autres associations locales également invitées.

Un lieu idéal pour expliquer qui nous sommes et présenter les multiples rôles et fonctions de l'UTR ou plutôt du « Syndicat des retraités CFDT de l' Ain ».

Bien sûr quelques contacts et RV ont pu être pris. Ainsi sommes-nous invités à tenir un futur stand à l'occasion des 50 ans du syndicat Interco 01 et Rénald HARTSTERN (syndicat CFDT des Services de l'Ain), nous propose une rencontre à leur prochaine réunion de conseil dès la rentrée.

Coté information, nous n'avons pas manqué l'occasion d'évoquer nos rendez-vous formation et notre incontournable «Adhérents CFDT bientôt en retraite»

Pour couronner le tout nous aurons peut-être l'adhésion de personnes présentes prochainement en retraite, agréablement surprises et finalement séduites par nos échanges et notre dynamisme !

En bref, une fois de plus nous n'avons pas perdu notre temps, l'expérience est donc à renouveler !

Avis aux amateurs !

Bernard et Irène

Les ambassadeurs CFDT du jour

Commission développement

Une bonne progression avec 417 adhérents à ce jour malgré 14 départs pour raisons diverses (décès, réorganisation de la vie de l'adhérent, etc...).

Mgen solution mutuelle: 45 personnes en bénéficient à ce jour, soit 10% de nos effectifs .

Merci à Jean Michel SIMON pour son excellent travail de com !

Journée Bienvenue aux nouveaux adhérents : Animée par Régine, Claudette et Bernard, cette journée du 31 mars a permis aux adhérents présents de faire connaissance, de découvrir notre structure et pourquoi pas, dans le futur, de venir rejoindre le conseil ou une commission.

Prochaine Journée le 20 novembre 2025.

On vous attend nombreux ! Pensez à vous inscrire auprès

du **S**yndicat des **R**etraités **CFDT** de l' Ain (fiche d'inscription en dernière page)

Vous faites quoi le dimanche 12 octobre à 17 h ?

Avec la CFDT, la **semaine bleue** se conclut en beauté à Bourg en Bresse !

Le syndicat des Retraités CFDT de l'Ain organise la représentation de la pièce de théâtre

« Vieille moi ? jamais ! »

Trois femmes âgées de 49 à 83 ans aux parcours de vie différents, oscillent entre l'acceptation et le refus de vieillir.

Elles nous montrent avec humour et dérision, comment elles font pour « bien vieillir ». Mais ce n'est pas si simple !

Lieu de la représentation :

Maison de la Culture et de la Citoyenneté
Grande salle de spectacle
4 allée des brotteaux
01000 Bourg-en Bresse

*Semaine nationale des retraités et personnes âgées, la **Semaine Bleue** a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations.*

Réservations :

- Par Tél : 06 81 62 36 93 (Régine)
- Par mail : reginmillet@gmail.com
- ou sur HelloAsso
Tarifs :

- ***10€** : Adhérents CFDT retraités de l'Ain*
- ***15 € : Tout public***

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

A lire, à voir, à faire ...

A nos fidèles lectrices et lecteurs :

Nous créons ici une **nouvelle rubrique** et c'est un peu la vôtre !

Nous souhaitons vous alerter sur nos **« coups de coeur »** à ne pas manquer en matière de *lecture*, de *films* ou *d'évènements* à venir autour de chez nous.

Vous pouvez y contribuer en nous envoyant par mail vos suggestions …

Et si faute de place ou de délais, une sélection doit se faire, ne vous vexez pas, votre tour viendra, c'est promis !

L'équipe de rédaction

Commission Loisirs et Culture / ***Manger bio…***

Retour sur la journée découverte d'une agriculture bio

Fin juin, une quinzaine de retraités CFDT découvre le concept d'une agriculture bio. C'est à la ferme du Mont que Bernard GOURAUD, le chef d'exploitation, nous accueille et nous interpelle sur notre conception du manger bio. Les réponses sont très hétéroclites et presque autant d'approches différentes que de participants.

Bernard, originaire du Maine et Loire, retrace son parcours et les raisons de son installation à Saint Denis. Sensible à l'environnement, l'agriculture biologique se veut un mode de production agricole respectueux des hommes et des femmes, des animaux et de l'environnement. Bernard présente son exploitation, un troupeau de 50 vaches laitières assurant sa production de lait bio labellisé lait de foin. Une partie de la production est transformée par Patricia en yaourt, crème, fromage,... avec vente directe.

Après un déjeuner à Montcet, direction Servas pour découvrir un élevage d'escargots « les gros gris ». Depuis 2010, Arnaud BLANC développe une production de 250 000 escargots. De mars à mai, c'est la période de reproduction, mai à septembre : élevage, puis d'octobre à décembre, abattage et transformation en prévision des fêtes de fin d'année. Les escargots sont élevés dans des parcs en couvert végétal naturel et complémentés avec des céréales, du calcaire et des vitamines.

Dernière étape de la journée, la découverte de Terres de Luisandre, exploitation maraîchère à Saint Denis créée en 2010 par Cyril. Ferme de 5 hectares de cultures plein champ et 8000 m² de tunnels. Une cinquantaine de légumes sont cultivés en mode biologique et de saison avec le moins d'impact possible sur notre environnement. La vente s'opère au marché de producteurs bio de Saint Denis le vendredi et au marché couvert de Bourg le samedi matin.

De cette journée, retenons la nécessité de préserver notre santé en évitant les produits chargés de pesticides chimiques, d'engrais artificiels ainsi que d'organismes génétiquement modifiés. Le bio se veut un simple retour aux pratiques agricoles traditionnelles, adaptées à notre époque.

Robert Fontaine

Pour nous contacter ou nous rencontrer :
SYNDICAT des RETRAITES CFDT de L'AIN
☎ : 04 74 22 73 39
Courriel : ain@retraites.cfdt.fr
Site internet : https://www.cfdt-retraités.fr/Ain

Permanences tous les mercredi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires).
Au local : 3 impasse Albert Chanut 011000 Bourg en Bresse

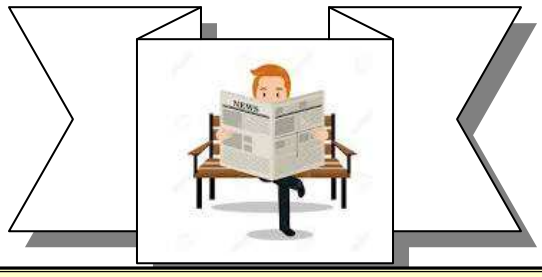

Journal du Syndicat des Retraités CFDT de l'Ain
Directeur de la publication : Georges Peyrard
Co-Rédacteurs : André Delarue / Rémy Lasnet

LES SORTIES À VENIR SUR LE 2IÈME SEMESTRE

17 au 20 Septembre =>

9 Adhérents participent au voyage dans le **Cantal, cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.

Département montagnard aux paysages époustouflants, aux traditions enracinées et ayant un riche patrimoine historique. Dominée par les monts du Cantal, les plus anciens volcans d'Europe, cette terre sauvage séduit par sa diversité géographique et son charme rustique.

- Le Puy Mary, (1783 mètres),
- Le château d'Anjony) forteresse médiévale,
- Le village de Laguiole et ses couteaux artisanaux,
- Le viaduc de Garabit, (565 m de long et 122 m de haut), œuvre de Gustave Eiffel,
- Le Cantal et son fromage le cantal, le salers et le bleu d'Auvergne aux saveurs authentiques.

Vendredi 3 Octobre =>

Découverte du Revermont

Matin:

Village médiéval de Treffort et son château du XII^{ème} siècle, ancien domaine des comtes de Savoie et de

l'architecte Tony Ferret, qui surplombe la Bresse.

Midi : Déjeuner gastronomique au restaurant des voyages des sens à Cuisiat

Après midi :

Visite guidée du Musée du Revermont avec l'école au temps de Jules Ferry. Ce musée retrace également les caractéristiques du patrimoine revermontois du 18ème siècle à nos jours, sans oublier le remarquable potager/verger, conservatoire de plantes locales anciennes.

Vendredi 7 Novembre =>

Visite de la déchetterie de la Tienne avec le syndicat Organom représentant neuf intercommunalités de l'Ain, 193 communes , 344 000

habitants) aux missions diverses: transport, traitement,valorisation, réduction des déchets ménagers du territoire. Il accompagne l'ensemble des acteurs du territoire dans le traitement, la prévention et la réduction des déchets.

Midi : Déjeuner dans un restaurant pédagogique .

Après midi :

-.Découverte du Domaine de la Garde. Aux portes de Bourg.

Le château (maison bourgeoise) est blotti dans un écrin de verdure. Le parc compte de nombreuses espèces du monde entier (cèdres, séquoia,...) plantées par les propriétaires successifs et également des écuries aménagées pour des activités multiculturelles...

Visite de l'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu (XVIII^{ème} siècle) de Bourg.

Son laboratoire avec ses alambics en cuivre, ses étains et ses mortiers, figure parmi les mieux conservés et est l'un des très rares sites ouverts à la visite. L'officine, quant à elle, présente une fabuleuse collection de faïences, de boites et de verrines, dans un

bel écrin de boiseries. Un voyage saisissant dans la pharmacopée des siècles passés…

Participation : 55 €

Robert Fontaine

Responsable commission Loisirs et Culture

LOISIRS ET CULTURE, SORTIES À VENIR : FICHE D'INSCRIPTION

Bulletin réponse à renvoyer avant fin septembre à :

Syndicat retraités CFDT de l'Ain - 3 impasse Alfred Chanut 01000 BOURG EN BRESSE

NOM : …… Prénom : ……...

Adresse mail : .....

N° tél. fixe [____|____|____|____|____] N° tél portable : [____|____|____|____|____]

[____] **Vendredi 3 octobre** => Sortie en Revermont, découverte du village médiéval de Treffort avec ses maisons vigneronnes et son château fort rénové, suivi du musée de Cuisiat avec le jardin potager-verger. **Coût 55 €**

[____] **Vendredi 7 novembre** => La gestion de nos déchets avec la visite de la Tienne et de son usine de méthanisation. L'après midi, Domaine de la Garde et l'apothicairerie de Bourg**. Participation de 25 à 60 € selon cotisation syndicale.**

Date .....; Signature :

JOURNÉE DE RENCONTRE DES NOUVEAUX ET FUTURS ADHÉRENTS RETRAITÉS

Mardi 20 Novembre 2025 (9 heures / 16 heures)

Maison de la culture et de la citoyenneté
4 allée des Brotteaux
01000 - BOURG EN BRESSE

Programme de la journée :
9h00 à 9h30 : Accueil
9h30 : Présentation des participants, présentation de la CFDT retraités, ses structures, ses initiatives locales.
12h30 : Repas pris en charge par l'UTR.
14h30 à 16h : L'UTR dans la CFDT / Revendications et actions.

Fiche d'inscription à retourner au Syndicat des Retraités CFDT de l'Ain

✂ .....

Journée de Rencontre des nouveaux et futurs adhérents retraités du 20 nov 2025

Nom ..... Prénom ..... Tél [___|___|___|___|___] Mail:…….

Participera à cette journée du 20 Novembre 2025 : [___] **OUI** [___] **NON**
S'inscrit pour le repas au Bon Accueil [___] **OUI** [___] **NON**
Les frais de transport et de repas seront pris en charge par l'UTR.

En cas d'empêchement, souhaiterais-tu être contacté(e) ultérieurement pour une nouvelle rencontre (probablement au printemps 2026) ? [___] **OUI** [___] **NON**